



1. Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex
2. Pouvoir Adjudicateur : Groupement de commandes entre la Commune de Muret (coordonnateur du groupement), le Muretain Agglo et les communes de Eaunes, Fonsorbes, Frouzins, Pins Justaret, Pinsaguel, Roques / Garonne, St Lys, St Clar de Rivière
3. Type de procédure : APPEL D'OFFRES OUVERT – articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique
4. Forme de contrat : Accord-cadre sans minimum et sans maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.
5. Objet du marché : **Achat et livraison de fournitures et mobiliers scolaires** – MP202217
 - lot 1 fournitures scolaires, matériels pédagogiques et jeux scolaires
 - lot 2 livres scolaires et parascolaires
 - lot 3 mobiliers scolaires.
6. Aucune variante n'est autorisée.
7. Lieu d'exécution : Les communes de Muret (Coordonnateur du groupement), Eaunes, Fonsorbes, Frouzins, Pins Justaret, Pinsaguel, Roques / Garonne, St Lys, St Clar de Rivière et le territoire intercommunal du Muretain Agglo
8. Critères
Sélection des candidatures :
 - Garanties et capacités techniques et financières
 - Références professionnelles suffisantes et pertinentes au regard de l'objet du marché
- Jugement des offres :**

<ul style="list-style-type: none">- Lots n° 1 et 31. Valeur technique de l'offre 40 %2. Prix des prestations 60 %	<ul style="list-style-type: none">- Lot n° 21. Prix des prestations 50 %2. Valeur technique de l'offre 50 %
--	--
9. Retrait du Dossier de Consultation : sur le site dématérialisé de la collectivité :
<https://marches.agglo-muretain.fr/>
10. Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :
Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr/>
11. Date prévisionnelle de notification : janvier 2023
12. Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
13. Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.
14. Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Collectivité.
Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.
15. Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.
16. Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr/>
17. Date limite de réception des offres : **Jeudi 24 novembre 2022 – 12 H**
18. Délai de Validité des offres : 120 jours
19. Date d'envoi du présent Avis à la publication :